Le sport scolaire de l'École publique

Créer une association USEP POURQUOI ?

USEP VAL DE MARNE 94

DONNER VIE AUX PROJETS SPORTIFS DE L'ÉCOLE

Une association USEP permet de proposer aux élèves des rencontres, des défis et des activités physiques complémentaires à l'enseignement de l'EPS.

FAIRE VIVRE LES VALEURS DU SPORT SCOLAIRE

Elle favorise la coopération, le respect des règles, la solidarité, la responsabilité et le plaisir de pratiquer ensemble.

RENDRE LES ÉLÈVES ACTEURS

Les enfants peuvent participer à l'organisation, à l'arbitrage, au reportage, à l'accueil des équipes ou à la gestion du matériel, selon leur âge.

CRÉER DU LIEN DANS ET AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'association rassemble élèves, enseignants, familles, partenaires locaux, autres écoles et comité USEP autour de projets communs.

ENCADRER LES ACTIVITÉS DANS UN CADRE ASSOCIATIF

La création d'une association permet de disposer d'un fonctionnement identifié, de gérer des ressources et de soutenir les projets sportifs de l'école.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
Fédération des Œuvres Laïques du Val-de-Marne
Un avenir par l'éducation populaire

Le sport scolaire de l'Ecole publique

Créer une association USEP COMMENT ?

Étape 1 : RÉUNIR UNE ÉQUIPE FONDATRICE

Le projet commence par quelques adultes volontaires — enseignants, parents ou partenaires — prêts à s'impliquer dans la vie de l'association. Définir ensemble ou avec les élèves des classes concernées par le projet, le futur nom de l'association. Demander à la Mairie l'autorisation d'établir le siège social de l'association dans l'école . (Modèle ICI)

Étape 2 : ORGANISER UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Siègent à l'AG constitutive, toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans l'association. Recueillir les candidatures et élire les membres du bureau directeur de l'association (Président.e - Trésorier.e. - Secrétaire). **Compléter les statuts type d'une association USEP d'école.** (à télécharger ICI) **Compléter le Procè-Verbal de l'Assemblée Générale** (à télécharger ICI).

Étape 3 : TRANSMETTRE CES DOCUMENTS EN PRÉFECTURE

Le Comité Départemental vous accompagne pour cette démarche en ligne sur la plateforme service-public.gouv.fr pour cela, **transmettez l'ensemble des documents à usep94.materiel@gmail.com. Nous nous chargerons de les déposer pour vous, après vérification de la complétude du dossier.**

Étape 4 : OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Le Comité Directeur missionne les personnes qui vont se charger d'ouvrir un compte bancaire au nom de l'association (modèle à Télécharger ICI). Les Associations Sportives qui ouvrent un compte intitulé **EUROCOMPTE ASSOCIATION TRANQUILITÉ, auprès du Crédit Mutuel Enseignant** bénéficient du remboursement des frais de tenue de compte.

Coordonnées :

Crédit Mutuel Enseignant

52 avenue du Maréchal Delattre de Tassigny

94000 CRETEIL

Mail : 06033@creditmutuel.fr

Créer une association USEP d'école, c'est donner aux élèves une place active dans la pratique sportive et dans la vie collective : un projet simple à construire, utile à toute la communauté éducative.